



Date de convocation

Le 24 Février 2023

Date de publication

Le 24 Février 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Étaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : LECOURT Corinne, HUBERSON Marie-Pierre et TREHET Laurent.

Monsieur JEANNE Laurent a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2023 - 8.9 - 13 - SORTIE ACCROBRANCHE - TARIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- fixe la sortie accrobranche pour les jeunes de 6 à 16 ans, au 26 avril 2023,
- fixe à 6 € la participation financière par enfant, qui sera encaissée par la Régie N°41,
- dit que les recettes et dépenses seront inscrites au Budget Primitif 2023.

Voté à l'unanimité.

En Mairie, le 31 Mars 2023

Le Maire

Hubert LECARPENTIER

